

Fiche action B.3

Interconnaissance : Permettre aux partenaires intersectoriels de se connaître et de se reconnaître sur le territoire.

CONSTAT

Enjeux et besoins

- L'interconnaissance est un enjeu essentiel du travail en réseau.
- Le turn over dans les équipes et dans les services est un élément supplémentaire qui doit nous inviter à investir continuellement de l'énergie et des moyens dans la réalisation de cet objectif stratégique.
- Veiller à créer des lieux d'échanges entre acteurs et/ou services, notamment ceux qui interviennent de manière conjointe autour de certains publics spécifiques.
Exemples : les jeunes relevant de la catégorie 140 à l'AVIQ Handicap, les mineurs étrangers non accompagnés (MENA), les jeunes relevant de l'aide/protection de la jeunesse...

États des lieux

- Les rencontres locales organisées dans la phase 2 de la co-construction du plan stratégique ont mis en évidence une attente importante des partenaires sur cet enjeu.

PROJET

Objectifs

- **Action 1 :** Soutenir les démarches d'apprentissage par l'immersion.
Par exemple : le projet « immersion0-23 » porté par les programmes de Consultation et de Liaison Intersectorielles des réseaux SMEA en Wallonie.
- **Action 2 :** Soutenir l'organisation et participer à de rencontres pluriannuelles entre acteurs d'un même territoire; autour d'une thématique fédératrice
Exemple : midi de réseaux, séances d'informations, webinaires...

Fiches d'actions associées

- Fiche B.1 relative à la vision/mission/valeurs, notamment l'action relative l'organisation des assemblées des partenaires
- Fiche B.2 relative à mieux communiquer et notamment à l'action sur l'organisation de groupes de travail

Public-cible

- Les professionnels de l'E/A des axes 1, 2 et 3.
- Les enfants et adolescents (et leurs proches).

FAISABILITÉ

Conditions de mise en oeuvre

- Maintien de la dynamique inter-réseau autour du projet « immersion0-23 ».

Risques /points de vigilance

- La notoriété et l'utilisation effective des outils/répertoires proposés aux partenaires est un élément à suivre.

Moyens nécessaires

- Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires.

MISE EN ŒUVRE

Territorialisation

- Territoire de la province de Namur.

Porteur de l'action /acteurs à mobiliser

- Le comité de réseau
- Les fonctions stratégiques
- Le programme de Consultation et Liaison Intersectorielle (CLI)

Autres projets liés à l'action

- Néant

Expériences et ressources

- www.immersion0-23.be

Proposition de calendrier

- Actions menées en continu.